

## REGIE VIENNE NUMERIQUE

---

### DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2023/07

Séance du 24/04/2023

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 24/04/2023, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

#### DECIDE :

- **conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et attendu qu'après rapprochement du compte de gestion du Responsable du Service de Gestion Comptable de Poitiers Extérieur, comptable assigné à la Régie Vienne Numérique et du compte administratif pour l'exercice 2022, les deux documents sont concordants, d'approuver le compte de gestion joint en annexe.**

**ADOPTÉ**

La Présidente,

Séverine Saint-Pé